

FEDERATION ALGERIENNE DE FOOTBALL  
Ligue de Football de la Wilaya de SKIKDA

C.O.S.

Affaire n° 05

Membres présents Messieurs :

GUETTARI Tahar Président

BENSLIMANE Djamel Secrétaire

GUENOUCHE Chérif Membre

Match (S) CRMS-CRCAK fixé le 11 mars 2023 à 14h00 stade 20 août 1955 (annexe) Pré-honneur (Ouest)

La rencontre ne s'est pas déroulée aux date, heure et lieu sus indiqués suite à l'absence de l'équipe visiteuse (CRCAK)

- Attendu que les Officiels (arbitres et délégué) les joueurs de l'équipe locale (CRMS), le service d'ordre, l'ambulance et le médecin étaient présents .
- Attendu après une attente réglementaire, il a été constaté l'absence de l'équipe visiteuse (CRCAK).

Par ces Motifs

La COS jugeant pour le compte de la ligue, donne match perdu par forfait à l'encontre du CRCAK avec défalcation de 06 points et une amende de 15.000 DA (Article 62). Elle attribue le gain du match au profit du club CRMS. sur le score de Trois buts à Zéro (Conformément aux règlements généraux de la FAF).

Le Secrétaire Le Président  
D. BENSLIMANE, GUETTARI